



## COMMUNE DE LE PIN

### Appel à candidature

#### Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Dans le cadre du renouvellement du conseil d'administration du CCAS à la suite des élections municipales, la commune lance un appel à candidature pour la désignation de membres bénévoles appelés à siéger au conseil d'administration.

Le CCAS est chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune, notamment dans les domaines :

- de l'aide aux personnes âgées,
- de l'accompagnement des familles,
- de l'aide sociale facultative,
- de l'action sociale locale.

#### Nombre de postes à pourvoir

5 membres bénévoles

#### Conditions

Les personnes candidates doivent :

- résider dans la commune ou participer à des actions sociales locales ;
- être impliquées dans le domaine social, familial, de l'insertion ou de l'aide aux personnes.

#### Missions

Les membres du conseil d'administration participent :

- aux réunions du conseil d'administration ;
- à la définition des actions sociales de la commune ;
- à l'attribution des aides sociales facultatives.

Le mandat est exercé à titre bénévole pour la durée du mandat municipal.

#### Candidatures

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature (courrier ou courriel) à :  
Mairie de Le Pin

6 rue de Courtry - 77181 Le Pin

[secretariat@mairielepin.fr](mailto:secretariat@mairielepin.fr)

**Date limite de dépôt des candidatures** : 14/04/26

Fait à Le Pin, le 17/03/26



<https://mairiedelepin.fr/>



mairiedelepin

